

L'EXPRESS DU MÉTÉOR



Volume 1, numéro 3 – Juin 2020

INFOLETTRE – AFFAIRES MUNICIPALES

LA VILLE DE VILLE-MARIE COMMUNIQUE PLUS QUE JAMAIS!



Message à la population de Ville-Marie

par Michel Roy, maire

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Il y a maintenant plus de deux mois que nous vivons la pandémie de la maladie à coronavirus COVID-19 à Ville-Marie, au Témiscamingue, et partout dans le monde. D'emblée, nous souhaitons vous remercier pour votre civisme et votre sens de la communauté.

La vitesse à laquelle l'entraide s'est manifestée au tout début de la crise nous a impressionnés.

Vous avez offert votre aide à des membres de votre famille, des amis ou auprès de personnes vulnérables que vous ne connaissiez pas, et ça mérite d'être souligné. C'est rassurant de voir que les citoyens se sont alliés pour minimiser les impacts négatifs de la situation. Pensons aux bénévoles qui ont répondu à l'appel de notre marchand Provigo en faisant les achats de denrées alimentaires et la livraison pour des personnes âgées, ou aux citoyens qui ont fait don de la consigne de leurs canettes et bouteilles au profit du Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue lors de collectes organisées. Merci!

Votre respect des règles est également exemplaire. Nous savons que c'est difficile, mais il faut continuer à suivre les mesures annoncées par la santé publique si l'on veut vaincre ce virus. Le déconfinement se poursuit, mais il faut garder en tête que la distanciation sociale fera partie de notre quotidien pour les mois à venir.

Nous étions collectivement inquiets en raison de la pandémie et cette inquiétude a beaucoup guidé notre façon d'agir dans les dernières semaines, face à ce virus qui se propage et qui menace la vie de nos aînés, plus particulièrement.

C'est pourquoi le message d'aujourd'hui se veut un appel à la collaboration. Nous comptons sur vous afin que ce déconfinement se poursuive avec rigueur et prudence, mais surtout, avec une grande considération envers les autres.

Les membres de l'équipe municipale, soit les employés, les conseillers et moi-même demeurons actifs pour continuer de vous offrir un milieu de vie et des services municipaux de qualité.

Il faut garder espoir, un jour tout cela sera derrière nous. Pour mieux vivre les prochaines étapes, rappelons-nous la solidarité dont nous avons toujours fait preuve en tant que communauté témiscamienne.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt!

LES COMITÉS MUNICIPAUX



Michel Roy, maire

Comité communication - Comité développement
Comité ressources humaines - Comité stratégique
Comité service des incendies

Martin Lefebvre, conseiller n° 1

Comité administration - Comité stratégique
Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de la sécurité incendie du Témiscamingue (RISIT)

Conseiller n° 2

Poste vacant

Dominik Pelletier, conseiller n° 3

Comité loisirs et culture - Comité service des incendies

Adèle Beauregard, conseillère n° 4

Comité urbanisme - Comité développement
Comité environnement et qualité de vie du citoyen

Jacques Loiselle, conseiller n° 5

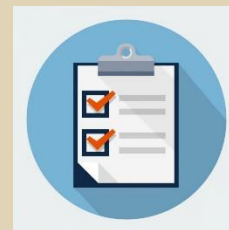
Comité voirie - Comité loisirs et culture
Comité développement

Yves S. Bergeron, conseiller n° 6

Comité urbanisme - Comité loisirs et culture
Comité voirie - Comité administration
Comité ressources humaines

Accessibilité des services

Bien que l'hôtel de ville soit fermé au public, l'équipe municipale est toujours au travail.



Services par téléphone ou par le Web

Consultez le site Web de la Ville de Ville-Marie à l'adresse www.villevillemarie.org. Une foule d'informations s'y trouvent : utilisez la loupe pour faire une recherche par mot-clé. Entre autres, vous pouvez faire une demande de permis de rénovation en ligne!

Il demeure toujours possible de joindre par téléphone l'équipe municipale au 819 629-2881. Vous pouvez également joindre par courriel les responsables des différents services pour obtenir des renseignements (taxes, constats d'infraction, cimetière, permis, etc.).

Boîte de dépôt

Nous avons installé une boîte de dépôt devant l'entrée principale de l'hôtel de ville.

Vous pouvez dès maintenant y déposer des documents (formulaires, enveloppes, etc.) ou des colis, à toute heure du jour et même la fin de semaine.

Paiement des taxes municipales, constats d'infraction, factures et autres

Plusieurs transactions peuvent être effectuées par paiement électronique (ex. : AccèsD) ou auprès des institutions financières; les chèques et mandats-poste sont aussi acceptés. Le paiement par téléphone avec une carte de crédit est également possible pour les constats d'infraction et autres factures; exceptionnellement, la Ville de Ville-Marie acceptera le paiement des taxes municipales par ce mode de paiement.



Deuxième versement des taxes municipales : 15 juin

Le conseil municipal a adopté, lors de sa séance ordinaire du 4 mai dernier, une résolution visant à soutenir et offrir un répit aux citoyens qui sont peut-être dans une situation difficile étant donné le contexte de pandémie.

Les élus ont donc convenu que pour le deuxième versement des taxes municipales étant dû le 15 juin, aucune pénalité ne sera imposée pour les retards de paiement entre le 16 juin et le 15 septembre inclusivement.

Pour ceux qui sont en mesure de payer le deuxième versement à la date prévue le 15 juin, merci de le faire.

En effet, il n'y a pas eu de ralentissement dans les dépenses de la Ville pour vous offrir les services habituels que sont l'alimentation en eau potable, le traitement des eaux usées, etc.



Les travaux publics

L'équipe a pratiquement terminé de réparer les terrains qui avaient été endommagés par le passage de nos équipements de déneigement.

C'était une année particulièrement difficile que nous associons au sol qui a mis beaucoup de temps à geler et aux premières bordées de neige qui sont arrivées très tôt en novembre.

Des travaux sont prévus au cours des prochaines semaines :

- deux projets de trottoir (trottoir de la rue Notre-Dame Sud et avancées de trottoirs de l'intersection des rues Industrielle et Saint-André);
- inspection de 3 000 mètres de conduites d'égouts pluviaux et domestiques;
- installation d'une nouvelle génératrice au puits principal et installation d'une nouvelle pompe au poste de pompage des eaux usées La Pointe.



Collecte des encombrants : 15 au 19 juin

La collecte des encombrants aura lieu du 15 au 19 juin dans les rues de Ville-Marie.

La pandémie étant un enjeu majeur, assurez-vous toutefois que tous vos encombrants sont disposés en bordure de la rue **au plus tard le 11 juin**.

En effet, afin de prémunir les employés municipaux des risques de transmission de la COVID-19, les encombrants déposés après cette date ne seront pas ramassés.

La collecte se fera par secteur selon des dates déterminées.

[Cliquez ici](#) pour voir le plan de la collecte par secteur.

N. B. : Vous pouvez toujours disposer de vos encombrants ainsi que de vos résidus de CRD (matériaux de construction, de rénovation et de démolition) en allant les déposer à l'Écocentre régional situé au 641, route 391 à Saint-Édouard-de-Fabre.

L'Écocentre est ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 16 h (fermé les congés fériés).



Suspension des permis de brûlage

Pour diminuer les risques d'incendie sur notre territoire, prenez note qu'aucune activité de brûlage n'est présentement permise sur le territoire de la Ville de Ville-Marie.

En ce sens, aucun permis de brûlage ne sera délivré par la Régie intermunicipale de la sécurité incendie du Témiscamingue (RISIT), et ce, pour une période indéterminée.

Il importe en effet de limiter les interventions qui obligent la mobilisation des pompiers volontaires, afin de diminuer les risques de contagion auxquels ils pourraient faire face en ce contexte de pandémie.

Si certains d'entre eux, même le plus petit nombre, devaient être placés en quarantaine, cela pourrait entraîner une diminution importante de la capacité d'intervention et, par le fait même, mettre à risque la sécurité de la population et du personnel de la RISIT.

Nous demandons la collaboration de tous, merci de respecter cette consigne.



Application d'alerte aux citoyens

Soyez avisé en situation d'urgence : la Ville de Ville-Marie a déployé la plate-forme d'alerte aux citoyens bciti.

Cette application vous permet d'être informé dès qu'une situation d'urgence survient, comme un bris d'aqueduc, un avis d'ébullition, etc.

Les alertes sont transmises par texto, par courriel, ou par le biais de l'appli.

Téléchargez l'appli bciti sur l'App Store ou Google Play Store pour votre téléphone intelligent ou votre tablette électronique, ou créez votre compte à l'ordinateur.

Tous les détails sur notre site Web [en cliquant ici](#).



Des nouvelles de votre bibliothèque...

Bien que le gouvernement ait autorisé la réouverture des bibliothèques au 29 mai (comptoir de prêts seulement), la bibliothèque La Bouquine ne peut accueillir les usagers pour le moment.

Nous devons en effet mettre en place des procédures étant donné la particularité de la bibliothèque de Ville-Marie : elle est à la fois une bibliothèque municipale ET une bibliothèque scolaire.

Nous travaillons donc de concert avec le Centre de services scolaire du Témiscamingue à établir un plan d'action pour la réouverture.

En attendant, nous vous encourageons à utiliser les services en ligne du Réseau BIBLIO : c'est gratuit et accessible 24 heures sur 24!

Visitez notre site Web pour tous les détails sur les services en ligne [en cliquant ici](#) et surveillez notre page Facebook, nous vous tiendrons au courant.



... et des parcs

Vos parcs seront bientôt accessibles à Ville-Marie.

En effet, les parcs du Centenaire, des Aînés et des Pas perdus, ainsi que les sentiers du site de la Grotte seront ouverts d'ici ce vendredi afin de vous laisser la chance de profiter des sentiers de marche ou d'y prendre une bonne bouffée d'air frais.

Certaines mesures de sécurité seront toutefois à respecter et nous vous remercions de votre collaboration.

Quant aux parcs des Clubs et La Ribambelle, même s'il y a eu une annonce samedi dernier quant à l'ouverture des parcs avec modules de jeux pour enfants à partir du 1^{er} juin, il y a plusieurs mesures à mettre en place avant de pouvoir procéder à leur ouverture et nous n'avons pas encore reçu les indications à cet effet.

Nous vous demandons donc d'être patients à nouveau et de bien vouloir respecter cette attente ainsi que les mesures qui seront mises en place lorsque ces parcs seront ouverts.



L'été des EnVERTdeurs

De nouveaux projets en partenariat avec deux centres de jour

Les EnVERTdeurs, ce groupe de citoyennes et citoyens de Ville-Marie et Duhamel-Ouest impliqués bénévolement en environnement, mettent en place de nouveaux projets cet été.

De nouveaux espaces seront transformés pour la production alimentaire. Deux sites, en partenariat avec les centres de jour de l'ACTIA (Association cherchons, trouvons, informons, aidons) et de l'APEHT (Association des parents d'enfants handicapés du Témiscamingue), seront ajoutés à ceux déjà en place au Parc du Centenaire et près de la Maison du Frère-Moffet.

Ces nouvelles installations, au 8, rue Sainte-Rose Est et dans le Parc des Aînés, permettront de poursuivre la promotion de l'agriculture urbaine en plus de favoriser l'intégration des personnes vivant avec un handicap. Le site de l'ACTIA accueillera également des poules et leur poulailler.

Nul doute que les participants des deux centres de jour bénéficieront de cet ajout « nature » dans leur quotidien!

Les incroyables comestibles

Contexte COVID-19 oblige, la préparation et l'arrosage des bacs du Parc du Centenaire et près de la Maison du Frère-Moffet seront faits uniquement par les membres du comité Les EnVERTdeurs.

Cependant, vous pourrez y cueillir des fines herbes, tomates et autres produits lors de vos promenades dans le secteur.

Échange de plants et 5 à 7 du marché public

Étant donné la COVID-19, ces deux activités n'auront pas lieu cette année.

Advenant de nouvelles indications favorables de la part de la Direction nationale de la santé publique, nous pourrions revoir notre position quant aux 5 à 7 au cours de l'été.

Suivez les activités des EnVERTdeurs sur leur page Facebook [en cliquant ici](#).



Inscrire l'art dans le paysage de Ville-Marie

Un été sans rassemblements ni festivals ne signifie pas un été sans culture!

Dans le but d'embellir les lieux publics de la ville tout en faisant vivre une expérience culturelle aux citoyens et aux touristes, Le Rift et la Ville de Ville-Marie s'unissent pour créer un projet d'art public cet été.

Les artistes en arts visuels de l'Abitibi-Témiscamingue ont donc été conviés à présenter leur candidature pour des projets d'art qui seront exposés de façon éphémère, soit de juillet à septembre.

Créons un BUZZ : New York a son taureau, Ville-Marie aura aussi ses œuvres d'art!

Quand vous les verrez apparaître, prenez-vous en photo et publiez-les publiquement sur votre page Facebook en ajoutant les mots-clics **#vivreàvillemarie** et **#lerift**.



Station de lavage des bateaux

Notre station de lavage des bateaux, installée de façon permanente à la marina de Ville-Marie, est en opération depuis l'ouverture de la pêche.

Il est dorénavant obligatoire de laver votre embarcation avant d'entrer sur le lac Témiscamingue et après en être sorti.

Avant d'entrer sur le lac, c'est évidemment dans le but de réduire le risque d'introduire des espèces exotiques envahissantes qui ne sont pas encore présentes chez nous. À la sortie du lac, c'est aussi pour protéger les autres lacs de la région en évitant de les contaminer avec une espèce déjà présente dans le lac Témiscamingue : le cladocère épineux.

Soyons de bons voisins : nettoyons nos embarcations.

Merci de votre collaboration!

Pour en savoir plus sur les espèces exotiques envahissantes, visionnez une capsule d'information et lisez des dépliants sur notre site Web [en cliquant ici](#).



Le pickleball

Le pickleball est un mélange de plusieurs sports dont le tennis, le badminton, le tennis de table et le racquetball.

Il se joue en double et en simple, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Les règlements ressemblent beaucoup à ceux du tennis et comme pour la plupart des sports de raquette, le but du jeu est d'envoyer la balle dans l'aire de jeu de l'adversaire sans que ce dernier puisse vous la retourner, de manière à compter le plus de points possibles. La balle est en plastique trouée, un peu comme celle utilisée pour le hockey cosom.

Il comporte de nombreux avantages : il est beaucoup plus facile d'y jouer et est surtout moins exigeant pour les muscles et les articulations.

Il peut être pratiqué par des personnes de tous les âges et est considéré par certains adeptes comme une fontaine de Jouvence!

Importé au Québec par M. Marcel Lemieux et Mme Louise Barrette en 2008, la Fédération québécoise de pickleball a été créée en juin 2011. Depuis, la popularité du pickleball ne cesse d'augmenter rapidement dans notre province.

D'ici la fin juin, deux terrains de pickleball devraient être aménagés au terrain de tennis.



Lingettes nettoyantes et désinfectantes

À la station d'épuration, les lingettes nettoyantes et désinfectantes jetées dans les toilettes créent des problèmes, augmentant ainsi les coûts de traitement des eaux usées et, incidemment, la facture aux citoyens pour ces services.

De plus, la tâche de devoir dégager ces égouts bloqués mettent à risque les employés municipaux de contracter la COVID-19.

Nous rappelons l'importance de jeter les lingettes à la poubelle, dans un sac noué, qui est ensuite mis dans le bac noir des déchets domestique.

IL NE FAUT SURTOUT PAS LES JETER DANS LES TOILETTES.

Visitez notre site Web!



Découvrir Ville-Marie

Vivre à Ville-Marie — Nouveaux arrivants — Organismes, clubs et associations
Tourisme — Festivals et événements — Sites et attrait, etc.

Services aux citoyens

Évaluation foncière — Taxes foncières — Constats d'infraction
Collecte sélective — Urbanisme et permis — Travaux publics — Cimetière
Gestion des animaux — Compteurs d'eau, RISIT, etc.

Organisation municipale

Services municipaux — Conseil municipal et comités — Séances du conseil
Informations budgétaires — Règlements et politiques municipaux, etc.

Loisirs et culture

Aréna — Bibliothèque — Marina — Camp de jour — Jardin communautaire
Parcs — Aires de sports — Glissades, etc.

www.villevillemarie.org



Rejoignez-nous sur Facebook :

Ville de Ville-Marie

La page est enregistrée comme un lieu.

Déjà 2 890 personnes suivent la page!